

## SEANCE DU 7 OCTOBRE 2014

L'an deux mil quatorze le sept du mois d'Octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Dhuizon, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni sous la présidence de M. Michel BUFFET, Maire.

**Etaient présents :** Mesdames et Messieurs BUFFET Michel, FOUCHER Evelyne, FUSIL Daniel, TOUCHAIN Yves, CIZEAU Manuela, COCHON Patrick, FRANCHET Jean-Louis, GAUTHIER Sandra LE BRETON Carole, MANCEAU Michelle, RABIER Marine, TOUTAIN Thierry, VANNEAU André

**Absents excusés :** M. BEY Raymond ayant donné procuration à M. BUFFET, Mme CLAUZEL Johanna ayant donné procuration à Mme CIZEAU

**Secrétaire de séance :** Mme Manuela CIZEAU

### Ordre du jour :

Autorisation d'inscription délibérations non inscrites à l'ordre du jour :

- Indemnité trésorier
- Création d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique 4<sup>ème</sup> échelon
- Bail commercial « Boul Pat'Equipement » : bande de roulement pour desserte du local

**Compte-tenu de ce complément, Monsieur le Maire propose de modifier l'ordre du jour qui pourrait être le suivant :**

1. Déclassement voirie communale
2. NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)
  - a. Approbation règlement
  - b. Création d'un emploi d'Assistant d'Enseignement Artistique
  - c. Remboursement de facture pour achat de fournitures
3. Pays de Grande Sologne:
  - a. Compétence SCOT
  - b. Habilitation instructions d'urbanisme
  - c. Modification du nombre de membres du bureau
    4. Demande remboursement taxe foncière du SIAT
    5. Remboursement des frais de déplacement à la Cour d'Appel de Nantes
    6. Portail internet dédié aux 11 communes de la Communauté de Communes
    7. Indemnité au trésorier
    8. Bail commercial « Boul Pat'Equipement » : bande de roulement pour desserte du local
    9. Questions diverses

### 1. Déclassement voirie communale

Considérant que certaines voies communales ou portions de voies ne présentent plus les caractéristiques et usages définis par la réglementation, le Conseil Municipal, approuve :

- L'actualisation du tableau de classement des voies communales .
- Le nouveau tableau de classement dont le linéaire s'établit à 16982 m de voies publiques (+ 3085 m2 de VC à caractère de place publique).

### 2 a. Nouvelles Activités Périscolaires : approbation du règlement

Pour assurer le bon fonctionnement des activités périscolaires du vendredi après midi, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le règlement intérieur (document consultable en mairie).

### 2b. Nouvelles Activités Périscolaires - création d'un emploi non permanent d'Assistant d'Enseignement Artistique

Un emploi non permanent d'Assistant d'Enseignement Artistique à temps non complet à raison de 3 heures hebdomadaires est créé pour assurer l'animation d'un atelier musical.

### 2c. Nouvelles Activités Périscolaires – remboursement de facture

Des fournitures, pour un montant de 472.70 € ont été achetées par Mme DUMAS pour assurer l'activité de l'atelier scrapbooking. Le conseil municipal décide de rembourser Mme DUMAS de l'avance effectuée pour l'achat des fournitures.

### 3. Pays de Grande Sologne : modifications statutaires

Le conseil municipal approuve la modification de

- a. l'article 4 des statuts du syndicat mixte du Pays de Grande Sologne pour la prise de la compétence portant sur l'élaboration, la gestion et le suivi du ScoT.

- b. l'article 4 : pour l'instruction des certificats et autorisations d'urbanisme par voie de convention en application des articles R410-5 et R423-15 du code de l'urbanisme..
- c. l'article 6 portant le nombre de membres du bureau à 12 au lieu de 11

#### **4. Demande remboursement taxe foncière du SIAT**

Les ressources du syndicat se limitant aux contributions des communes membres pour assurer le remboursement de l'emprunt qui reste à courir, le conseil municipal décide de verser une somme forfaitaire annuelle de 1800 € permettant le règlement de la taxe foncière incombant au SIAT. Cette décision s'implique pour la durée du mandat.

#### **5. Remboursement des frais de déplacements à la Cour d'Appel de Nantes**

Le Conseil municipal donne son accord pour le remboursement de la somme de 79.60 € correspondant aux frais de transport occasionnés par le déplacement de Monsieur le Maire à la Cour d'Appel de Nantes (affaire APSV/Cne)

#### **6. Portail internet dédié aux 11 communes de la Communauté de Communes**

Pour pallier le manque d'homogénéité entre chaque site des communes membres, il est envisagé la création d'un portail internet commun aux 11 communes et, suivant la nouvelle charte graphique du site internet de la Communauté de communes.

Devant la dépense non négligeable qu'engendre la création de ce site pour chaque commune mais pour permettre à chacune de pouvoir en bénéficier, la Communauté de communes a convenu de prendre à sa charge la totalité de la phase de conception de l'arborescence et du webdesign du site internet [estimé à 2 800 € HT] ainsi que 50 % du coût de la phase de développement, formation, suivi de projet, pour l'ensemble des sites pour chaque commune.

La part financière que chaque commune aurait à supporter est estimée à environ 1000 €

Le Conseil Municipal donne son accord pour le projet de création d'un portail internet commun aux 11 communes.

#### **7. Indemnité au Trésorier**

Le Conseil Municipal décide de demander le concours du trésorier municipal pour assurer des prestations de conseil ; Il confirme l'attribution à M. CHAUVET, trésorier municipal, de l'indemnité de Conseil, au taux plein et précise que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983.

#### **8. Bail commercial « Boul'Pat'Equipement »**

Le conseil municipal apporte un complément à la délibération du 3 juin 2014 et précise qu'il est mis à disposition de l'entreprise « **Boul'Pat'Equipement** » une bande de roulement de 10 mètres linéaires, permettant aux poids lourds, l'accès au local.

#### **Questions diverses ;**

- ✓ **Tour du Loir et Cher** : le Conseil municipal donne son accord pour le passage de la course le mercredi 15 avril 2015, sans participation financière de la commune.

#### **Informations diverses :**

- ✓ **Banquet du 11 novembre** : un nouveau prestataire a été retenu, le menu est défini par l'assemblée, le repas sera gratuit pour les présidents d'association, les pompiers volontaires retraités, les porte-drapeaux et les conseillers municipaux en exercice. La participation financière des autres participants est de 20 € (le prix réel du repas est de 32 €) ; inscription avant le 31 octobre auprès du secrétariat de mairie.
- ✓ **Goûter de Noël** : Programmé le jeudi 18 décembre. L'association des Parents d'Elève est de nouveau en activité et sollicite une subvention. La demande sera étudiée après présentation des comptes et composition du bureau.
- ✓ **Portes ouvertes à l'Ecole Marcel Pagnol** : le samedi 11 octobre à 10 heures, remise officielle du tableau numérique offert par le CLAP. La présence des conseillers municipaux est souhaitée.
- ✓ **Bibliothèque** : Un architecte a été contacté pour étudier le projet d'aménagement d'une bibliothèque dans les locaux de l'ancienne école ainsi que l'aménagement des toilettes de la

cantine pour l'accès aux handicapés. Ces dossiers seront présentés au conseil municipal lors de la prochaine réunion programmée le **mardi 4 novembre 19 heures**.

- ✓ **Collecte des ordures ménagères** : M. VANNEAU délégué au SIEOM, demande de lui faire remonter les observations et/ou réclamations relatives au nouveau mode de collecte.

Les questions inscrites à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 21H40.

CR validé par Manuela CIZEAU, secrétaire de séance

\*\*\*\*\*

<b>BUFFET Michel</b>	
<b>FOUCHER Evelyne</b>	
<b>FUSIL Daniel</b>	
<b>TOUCHAIN Yves</b>	
<b>BEY Raymond</b>	Absent Excusé, procuration à M. BUFFET
<b>CIZEAU Manuela</b>	
<b>CLAUZEL Johanna</b>	Absente excusée, procuration à Manuela CIZEAU
<b>COCHON Patrick</b>	
<b>FRANCHET Jean-Louis</b>	
<b>GAUTHIER Sandra</b>	
<b>LE BRETON Carole</b>	
<b>MANCEAU Michelle</b>	
<b>RABIER Marine</b>	
<b>TOUTAIN Thierry</b>	
<b>VANNEAU André</b>	